

Louhossoa



Luhuso

Tél : 0559933092 Fax 0559933498

Mail commune-de-louhossoa@wanadoo.fr

Conseil du 31 janvier 2018

20180001

Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie à 19 Heures 30 sous la présidence M. Jean Pierre HARRIET Maire de la Commune de LOUHOSSOA

Etaient présents (12) :

HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, IRIART BONNECAZE Carole, SAINT-PIERRE Marie Claire, LARRALDE Ximun, SAPPARART Bertrand, ALZURI Isabelle, OSPITAL Marie Dominique, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, MONGABURE Bernadette, LARRONDE Irène : Conseillers

Etaient excusés (3) :

JAUREGUIBERRY Jean Louis, OLHAGARAY Michel, ROUX Laurent : excusés

Secrétaire : ALZURI Isabelle

APPROBATION DU RAPPORT N°1 DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts, notamment son article 1609 nonies C du Code Général des Impôts ;

Vu la délibération du Conseil communautaire, en date du 4 février 2017, portant création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT),

Vu l'arrêté du Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en date du 20 octobre 2017 fixant la liste des membres de la CLECT ;

Vu le rapport n°1 établi par la CLECT du 27 octobre 2017 relatif aux montants des attributions de compensation de base et à l'évaluation des transferts de charges permettant de déterminer les attributions de compensation de droit commun ;

Invité à se prononcer, le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir délibéré :

- approuve le rapport n°1 de la CLECT du 27 octobre 2017 tel que présenté en annexe ;
- autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et à signer tout document se rapportant à cette affaire

Adopté à l'unanimité.

Pour copie conforme,
Louhossoa, le 1^{er} février 2018.

Le Maire
JP HARRIET

